



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 18 mai 2026 à 17 heures

## Supplément à l'ordre du jour

## Séance publique

*Dossiers de M. le Bourgmestre*[53] **Audit interne** - - - [2714702 \(R\)](#)

Rapport annuel 2025 du Comité d'audit et de l'UO Audit interne.

Prendre pour information le rapport annuel 2025 du Comité d'audit et de l'UO Audit interne.

[54] **Secrétaire** - - Tranquillité publique et événements - [2714950 \(R\)](#)

Sécurité privée.- USA 250ème anniversaire.

Règlement de Police concernant la sécurité privée sur la voie publique durant l'événement USA 250ème anniversaire.

*Dossiers de Mme l'Echevine Frelinx*[55] **Espaces publics et verts** - - Espaces verts - [2716305 \(R\)](#)

Parc d'Osseghem.- Réalisation d'une expérience immersive lumineuse.- Appel à concession de services.

Appel à concession de services relatif à la réalisation d'une expérience immersive lumineuse au parc d'Osseghem.

[56] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2707748 \(R\)](#)

Convention concernant la sécurité lors des matchs de football au Stade Roi Baudouin.- Fin de la saison 2025-2026.

Convention entre la Ville, l'Union Royale Belge des Sociétés de Football-Association, la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles, le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale, la Croix Rouge et l'UZ Brussel concernant la sécurité lors des matchs de football organisés par l'URBSFA au Stade Roi Baudouin pour la saison 2025-2026.

[57] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2695689 \(R\)](#)

Sport.- Subsidés de fonctionnement à plusieurs associations.- Montant total : 303.000,00 EUR.- Conventions.

Conventions entre la Villes et les associations suivantes fixant l'octroi et la liquidation de subsides nominatifs de fonctionnement pour un montant total de 303.000,00 EUR et répartis comme suit :

\* asbl Brussels Basketball : 150.000,00 EUR ;

\* asbl Royal AERA Excelsior Brussels : 90.000,00 EUR ;

\* asbl Royal IV Brussels : 63.000,00 EUR.

- Article 76410/33202 du budget ordinaire 2026.- Liste des transferts votée au Conseil communal du 15/12/2025.

- [58] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2712081 \(R\)](#)  
Asbl Royal Excelsior Sports Club.- Subside : 63.000,00 EUR.- Convention.  
Convention entre la Ville l'asbl Royal Excelsior Sports Club fixant les modalités d'octroi et de liquidation de subside nominatif de fonctionnement de 63.000,00 EUR.- Article 76410/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [59] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2712043 \(R\)](#)  
Asbl Sporting Bruxelles FC.- Subside : 40.500,00 EUR.- Convention.  
Convention entre la Ville et l'asbl Sporting Bruxelles FC fixant les modalités d'octroi et de liquidation de subside nominatif de fonctionnement.- Article 76410/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [60] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2716205 \(R\)](#)  
Entreprise annuelle de travaux pour les travaux d'entretien, de remise en état, de restauration et de peinture de façades, édifices, monuments et fontaines à exécuter dans les bâtiments communaux du domaine public de la Ville de Bruxelles et dans les bâtiments de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles pendant une période de 48 mois (OPP/2026/176).- Principe.  
Marché de travaux conjoint en deux lots par procédure ouverte.- Cahier des charges n° OPP/2026/176.- Dépense estimée à 4.800.000,00 EUR hors TVA (lot 1 : 4.500.000,00 EUR HTVA - lot 2 : 300.000,00 EUR HTVA), dont : 4.500.000,00 EUR à charge du budget de la Ville proprement dit, 300.000,00 EUR à charge du budget de la Zone de Police.- Divers articles des budgets ordinaires et extraordinaires de 2026 à 2030 (pour les budgets de 2027 à 2030 : sous réserve d'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Aucune commande ne sera passée dans le cadre de ce marché sans l'accord de l'autorité de tutelle sur le budget concerné).- Trésorerie et emprunts.
- 
- [61] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2714417 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2022/009.- Convention ASTRID.  
Convention ASTRID et ses annexes concernant l'installation et maintenance des équipements de radiocommunications pour la communication électronique des services de secours et de sécurité.
- 
- [62] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2714191 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/169.- Marché public de travaux ayant pour objet le placement de trappe pour détection incendie au Brucity, rue des Halles 4 à 1000 Bruxelles.  
Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 30.579,12 EUR TVA comprise.- Article 10466/72260 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° CC06-7-2009.- Prendre pour information la décision n° 54 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [63] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2714825 \(R\)](#)  
Dossier n° OPP/2026/177.- Marché public de travaux ayant pour objet l'installation d'un nouveau compteur de gaz au Palais du Midi, côté rue de la Fontaine 4 à 1000 Bruxelles.  
Marché public de faible montant, conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense totale de 4.205,96 EUR TVA comprise.- Article 76410/72460 du budget extraordinaire 2026.- Chantier n° 239845.- Projet d'investissement n° BM10-257-2009.- Emprunt : article 76403/96151.- Prendre pour information la décision n° 57 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [64] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2702686 \(R\)](#)  
OPP/2026/059.- Liste des dépenses de moins de 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Techniques spéciales - Liste n° 5 TS 02/2026.  
Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.- Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 24.744,39 EUR TVA comprise.- Articles divers du budget extraordinaire 2026.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 40 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
-

[65] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2706189 \(R\)](#)  
OPP/2026/103.- Liste des dépenses de moins de 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.-  
Techniques speciales - Liste n° 5 TS 03/2026.  
Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.-  
Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 22.976,30 EUR TVA comprise.- Articles divers du  
budget extraordinaire 2026.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 43 du Collège du  
13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

[66] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2713899 \(R\)](#)  
OPP/2026/163.- Liste des dépenses de moins de 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire 2026.-  
Techniques speciales - Liste n° 6 TS 04/2026.  
Marchés de faible montant par facture acceptée en application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016.-  
Liste de divers bons de commande.- Dépense totale de 798,60 EUR TVA comprise.- Articles divers du  
budget extraordinaire 2026.- Emprunts.- Prendre pour information la décision n° 53 du Collège du  
13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

### *Dossiers de Mme l'Echevine Hariche*

[67] **Affaires citoyennes** - Petite enfance - - [2705626 \(R\)](#)  
Contrat d'accueil pour les établissements sous tutelle de l'ONE.- Mise à jour.  
Nouveau contrat d'accueil pour les établissements sous tutelle de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

[68] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2716486 \(R\)](#)  
Établissements d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Ville de Bruxelles (régime  
francophone).- Règlement d'ordre intérieur - Modifications.  
Modification au Règlement d'ordre intérieur des établissements d'enseignement secondaire ordinaire de  
plein exercice de la Ville de Bruxelles (régime francophone) en lien avec la référence légale de la  
circulaire n° 9574.

[69] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2714029 \(R\)](#)  
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts.- Convention avec l'asbl  
POELP.  
Convention de mise à disposition gratuite entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie  
Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl POELP.

[70] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2713491 \(R\)](#)  
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts.- Convention avec l'asbl  
Odradek.  
Convention de mise à disposition gratuite entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie  
Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts, et l'asbl Odradek.

[71] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2714035 \(R\)](#)  
Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts.- Convention avec l'asbl Arts  
& Culture 1030.  
Convention de mise à disposition gratuite entre la Ville de Bruxelles, pouvoir organisateur de l'Académie  
Royale des Beaux-Arts de Bruxelles - Ecole supérieure des Arts et l'asbl Arts & Culture 1030.

[72] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2716482 \(R\)](#)  
Etablissements d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice de la Ville de Bruxelles (régime  
francophone).- Projet d'école de l'Athénée Marguerite Yourcenar.- Modifications.  
Modification du projet d'école de l'Athénée Marguerite Yourcenar en lien avec la référence légale de  
l'article 1.5.1-5 du code de l'enseignement de l'enseignement fondamental et de l'enseignement  
secondaire (décret du 03/05/2019).

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Maes***

- [73] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Planification - [2713161 \(R\)](#)

Marché public de services pour un "Accord-cadre ayant pour objet des études urbanistiques à l'aide du Research by Design" (26/PLAN/RBD).- Principe.

Procédure négociée en application de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° 26/CSC/RBD.- Dépense estimée à 90.000,00 EUR TVA comprise pour l'accord-cadre et 8.712,00 EUR d'indemnisation des bureaux d'études non-retenus, soit 98.712 EUR TVA comprise en total.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° CC06-549-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 130 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.

- [74] **Développement urbain** - Mobilité et Aménagements urbains - - [2712563 \(R\)](#)

Règlement concernant les modalités d'accès aux tronçons de la rue de Heembeek, le long des façades (entre les rues des Bons Enfants/de Lombartzyde et les rues Vekemans/Kruipweg (Zavelput)) et du Petit Chemin Vert (entre Petit Chemin Vert et avenue du Marly/rue de Ransbeek (le long du stade Nelson Mandela)).

Règlement communal relatif aux modalités d'accès aux tronçons de la rue de Heembeek, le long des façades (entre les rues des Bons Enfants/de Lombartzyde et les rues Vekemans/Kruipweg (Zavelput)) et du Petit Chemin Vert (entre Petit Chemin Vert et avenue du Marly/rue de Ransbeek (le long du stade Nelson Mandela)).

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Buggenhout***

- [75] **Achats & Facilities** - - Achats - [2713431 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible et à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 24 mois, de décorations florales à l'Hôtel de Ville, ainsi que de bouquets, couronnes et coussins de fleurs (AFA/014159/CIA).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014159/CIA.- Dépense sur 24 mois de 74.000,00 EUR, TVA de 6% comprise, soit au total 148.000,00 EUR, le marché étant une fois reconductible de 24 mois.- Divers articles de code économique 12316 des budgets ordinaires de 2026 à 2028 (pour les budgets de 2027 et 2028 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 163 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

- [76] **Achats & Facilities** - - Achats - [2713112 \(R\)](#)

Marché public de fournitures ayant pour but la fourniture d'équipement et de mobilier pour prothésiste dentaire (AFA/014146/JCV).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014146/JCV.- Dépense de 60.120,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 70008/74451 du budget extraordinaire de 2026.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 158 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

- [77] **Achats & Facilities** - - Achats - [2710339 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de sacs poubelles en polyéthylène recyclable de basse densité destinés à la collecte de balayures et de déchets (AFA/014123/ADG).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014123/ADG.- Dépense sur 12 mois de 84.500,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 169.000,00 EUR, le marché étant 1 fois reconductible de 12 mois.- Articles 87605/12404 et 76605/12404 des budgets ordinaires de 2026 à 2028 (pour les budgets de 2027 et 2028 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 154 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[78] **Achats & Facilities** - - Achats - [2703653 \(R\)](#)

Marché public de fournitures à bordereau de prix et en 4 lots, ayant pour but, pendant 12 mois, la fourniture, le montage et le placement de mobilier extérieur écoresponsable (AFA/014079/DCH).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014079/DCH.- Dépense de 162.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 110.000,00 EUR pour le lot 1 (mobilier extérieur en matière synthétique recyclée), 20.000,00 EUR pour le lot 2 (mobilier extérieur en bois), 4.000,00 EUR pour le lot 3 (bacs de compostage et accessoires) et 28.000,00 EUR pour le lot 4 (bacs de culture en matière synthétique recyclée).- Divers articles de codes économiques 74151 et 74451 des budgets extraordinaires de 2026 et 2027 (pour le budget 2027 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 153 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[79] **Achats & Facilities** - - Achats - [2712797 \(R\)](#)

Marché public de services reconductible à bordereau de prix ayant pour but la vidange, pendant 12 mois, de fosses septiques (AFA/014094/HMO).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/014094/HMO.- Dépense sur 12 mois de 84.500,00 EUR, TVA de 21% comprise, soit au total 169.000,00 EUR, le marché étant 1 fois reconductible de 12 mois.- Divers articles de codes économiques 12506 et 14006 du budget ordinaire de 2026 et 2027 (pour le budget de 2027: sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 156 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[80] **Espaces publics et verts** - Logistique - Parc automobile - [2711026 \(R\)](#)

Marché public fondé sur l'accord-cadre n° CDA/012318/DCH ayant pour but la location à long terme (leasing opérationnel) sans option d'achat, de véhicules électriques de fonction neufs (TV/2022/05).- Principe.

Marché public en application de l'article 43 §4 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Accord-cadre n° CDA/012318/DCH.- Leasing opérationnel durant 60 mois pour une dépense totale de 63.000,00 EUR TVA comprise.- Article 13605/127/12 des budgets ordinaires de 2026 à 2031 (pour les budgets de 2027 à 2031 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 150 du Collège du 13/05/2026 en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.

**Dossiers de M. l'Echevin Wauters**

[81] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2706915 \(R\)](#)

Asbl Agence Locale pour l'Emploi de la Ville de Bruxelles.- Subside 2026 : 30.000,00 EUR.- Convention.  
1) Octroi d'un subside de 30.000,00 EUR à l'asbl Agence Locale pour l'Emploi de la Ville de Bruxelles.- Article 85109/33202 du budget ordinaire 2026.- 2) Convention entre la Ville de Bruxelles et cette association fixant les modalités de liquidation du subside.

[82] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2716373 \(R\)](#)

Asbl MicroStart Support.- Subside 2026 : 10.000,00 EUR.

Octroi d'un subside de 10.000,00 EUR à l'asbl MicroStart Support afin de poursuivre l'engagement pour un entrepreneuriat plus inclusif. - Article 85109/33202 du budget ordinaire 2026.

[83] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2710971 \(R\)](#)

Srl Ok Coffee Studio.- Subside 2026 : 4.000,00 EUR.

Octroi d'un subside de 4.000,00 EUR à la srl Ok Coffee Studio pour l'organisation de "World Of Coffee Brussels Map".- Article 52009/32201 du budget ordinaire 2026.

## ***Dossiers de Mme l'Echevine Ben Hamou***

- [84] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Égalité des chances - [2709370 \(R\)](#)  
PRIDE.- Asbl visit.brussels.- Subside : 29.500,00 EUR.  
Octroi d'un subside pour un montant total de 29.500,00 EUR à l'asbl visit.brussels.- Divers articles du budget ordinaire 2026.
- 
- [85] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Égalité des chances - [2712531 \(R\)](#)  
Subsides hors appel à projet.- Montant total : 36.000,00 EUR.  
Octroi des subsides aux associations ci-après pour un montant total de 36.000,00 EUR et répartis comme suit :  
- HAAP 11 Brussels Major Events asbl (0843.724.212) : 5.000,00 EUR ;  
- HAAP 12 RainbowHouse Brussels asbl (0478.920.276) : 10.000,00 EUR ;  
- HAAP 13 Rainbow Corporate & Pride asbl (0791.416.070) : 8.000,00 EUR ;  
- HAAP 14 Maison(s) de Quartier - Centre d'Animation sociale de quartier asbl (0894.681.874) : 10.000,00 EUR ;  
- HAAP 15 BruZelle asbl (0670.875.556) : 500,00 EUR ;  
- HAAP 16 Espirito Mundo asbl (0701.675.630) : 500,00 EUR ;  
- HAAP 17 Plate-Forme pour les campagnes de prévention du SIDA asbl (0472.426.127) : 500,00 EUR ;  
- HAAP 18 Liminal (0787.602.782) : 500,00 EUR ;  
- HAAP 19 BLACK MEN SHARING via Sanaart asbl (1005.754.002) : 500,00 EUR ;  
- HAAP 20 Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie asbl (0415.750.215) : 500,00 EUR.  
Article 84201/33202 du budget ordinaire 2026 (ENG 26/019436).
- 
- [86] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Musées - [2712677 \(R\)](#)  
Convention de prêt à long terme de deux tapisseries par Mmes Marie-Laurence et Catherine LOWIS de TENBOSSCHE au Musée de la Ville.  
Convention de prêt des tapisseries du 16e siècle "Verdure avec licorne, cerf et lynx" et "Marie du Rosaire et donateur" attribuées à des manufactures bruxelloises par la famille LOWIS de TENBOSSCHE au Musée de la Ville de Bruxelles.
- 
- [87] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Musées - [2716257 \(R\)](#)  
Nouvelles réserves chez Mobull pour les Musées de la Ville de Bruxelles.  
Contrat de bail entre la société Mobull et la Ville de Bruxelles pour l'occupation de 1570 m<sup>2</sup> d'un nouveau bâtiment à Zaventem pour y installer les réserves des collections des Musées de la Ville.- Dépense de 396.000,00 EUR/an hors TVA à la firme Mobull, Leuvensesteenweg 436 à 1930 Zaventem et 83.160,00 EUR au Ministère des Finances, Boulevard du Midi 33 à 1000 Bruxelles.- Article 77110/74951 du budget extraordinaire 2026 et suivants.
- 
- [88] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714650 \(R\)](#)  
Culture.- Subsides de fonctionnement à plusieurs associations.- Montant total : 69.000,00 EUR.  
Octroi des subsides de fonctionnement pour un montant total de 69.000,00 EUR aux associations suivantes et répartis comme suit :  
\* article 76210/33202 du budget ordinaire 2026 :  
1) 4.000,00 EUR à l'asbl Studio Balado;  
\* article 77210/33202 du budget ordinaire 2026 :  
2) 5.000,00 EUR à l'asbl La Maison de la Littérature de Jeunesse "Le Wolf";  
3) 60.000,00 EUR à l'asbl KunstenFestivaldesArts.
- 
- [89] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714420 \(R\)](#)  
Culture.- Asbl Riches-Clares.- Subside de complément de fonctionnement : 60.000,00 EUR.  
Octroi d'un subside de complément de fonctionnement de 60.000,00 EUR à l'asbl Riches-Clares.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [90] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714636 \(R\)](#)  
Culture.- Asbl Zinneke.- Subside de fonctionnement : 12.000,00 EUR.  
Octroi d'un subside de fonctionnement de 12.000,00 EUR à l'asbl Zinneke.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.
-

- [91] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714621 \(R\)](#)  
 Culture.- Asbl Zinneke.- Subside : 8.000,00 EUR.  
 Octroi d'un subside de 8.000,00 EUR à l'asbl Zinneke pour l'organisation de la "Zinneke Parade 2026".- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [92] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714934 \(R\)](#)  
 Culture.- Asbl La Cambre-Mode(s) Show.be.- Subside : 5.000,00 EUR.  
 Octroi d'un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl La Cambre-Mode(s) Show.be pour l'organisation de l'évènement "Showoff 2026".- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [93] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2714916 \(R\)](#)  
 Culture.- Association de fait "Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición".- Subside : 1.000,00 EUR.  
 Octroi d'un subside de 1.000,00 EUR à l'association de fait "Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición" pour la 18ème édition du Carnaval d'Oruro en 2026.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.
- 
- [94] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Planification - [2714932 \(R\)](#)  
 Règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'embellissement de la façade avant.- Modifications.  
 Modifications au règlement communal relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'embellissement de la façade avant, adoptée par le Conseil communal le 27/06/2022.

### ***Dossiers de M. l'Echevin Ben Abdelmoumen***

- [95] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2713414 \(R\)](#)  
 Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-042.  
 Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-355.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 5.207,14 EUR TVA comprise.- Article 87605/74553 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° KL05-492-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 282 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [96] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2714056 \(R\)](#)  
 Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-043.  
 Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-379.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.498,30 EUR TVA comprise.- Article 87605/74553 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° KL05-492-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 283 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [97] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2713077 \(R\)](#)  
 Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-041.  
 Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-354.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 4.115,32 EUR TVA comprise.- Article 87605/74553 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° KL05-492-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 281 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
- 
- [98] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2712942 \(R\)](#)  
 Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-040.  
 Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-357.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 12.511,35 EUR TVA comprise.- Article 87605/74553 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° KL05-492-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 280 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [99] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2712552 \(R\)](#)  
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2026-039.  
Marché public de faible montant portant le numéro 26-0500-362.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 2.286,42 EUR TVA comprise.- Article 87605/74451 du budget extraordinaire 2026.- Projet d'investissement n° KL05-486-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 279 du Collège du 13/05/2026, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [100] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2715173 \(R\)](#)  
Propreté publique.- Asbl Entr'Aide des Marolles.- Subside : 800,00 EUR.  
Octroi d'un subside de 800,00 EUR à l'asbl Entr'Aide des Marolles pour la sensibilisation à la propreté durant la Fête des Voisins dans le quartier des Marolles.- Article 87605/33202 du budget ordinaire de 2026.

### *Dossiers de M. l'Echevin Ceulemans*

- [101] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Climat et Ville en transition - [2714533 \(R\)](#)  
Appel à projets Horizon Europe - Projet SOILSTICE.- Accord de partenariat.  
1) Accord de partenariat et accord de subside pour faire partie du consortium du projet européen "SOILSTICE", coordonné par ECOLISE.- 2) Autorisation de la signature par la Ville de Bruxelles de ces deux documents et leur transmission au coordinateur du projet par l'UO Climat et Ville en transition.

- [102] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Climat et Ville en transition - [2712232 \(R\)](#)  
20 km de Bruxelles.- Asbl Rock the City.- Subside : 25.000,00 EUR.  
Octroi d'un subside de 25.000,00 EUR à l'asbl Rock the City (BE 0847.598.569) pour la mise à disposition de contenants réutilisables nécessaires pour les 20 km de Bruxelles.- Articles 87906/33202 et 76410/33202 du budget ordinaire 2026.- Trésorerie.

### *Dossiers de M. l'Echevin Zian*

- [103] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Solidarité internationale - [2709779 \(R\)](#)  
Solidarité Internationale.- Asbl BRISSI.- Subside : 205.000,00 EUR.  
Octroi d'un subside spécifique de 205.000,00 EUR en faveur de l'asbl BRISSI, Bruxelles Solidarité Internationale.- Article 15001/33202 du budget ordinaire 2026.

- [104] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2710395 \(R\)](#)  
Marché public de services ayant pour objet la maintenance des installations de mise en lumière des façades de la Grand-Place et de la rue du Marché aux Fromages pour une durée de 36 mois.- Principe.- Dossier n° EPV/2026/07/TP.  
Procédure négociée directe avec publication préalable en application de l'article 41 §1er, 1° de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° EPV/2026/07/TP.- Dépense sur 36 mois de 215.000,00 EUR TVA comprise.- Article 42605/12406 des budgets ordinaires de 2026 à 2029 (pour les budgets de 2027 à 2029 : sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).